



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

PROJET HÉBERGEMENT ETUDIANTS PORTEURS D'AUTISME (TSA)

LE PROJET

35 Cours Leopold

54 000 - NANCY

Vos contacts privilégiés :

Yves CARDELLINI : yves.cardellini@univ-lorraine.fr

Audrey RAGUET : audrey.raguet@univ-lorraine.fr

Chloé GUILLAUME : chloe.guillaume@univ-lorraine.fr

- LES ETUDIANTS TSA
- PRESENTATION
- LES ETUDIANTS SOLIDAIRES
- LE FOYER
- LES BESOINS
- PROPOSITIONS PARTENARIALES

LES ETUDIANTS TSA

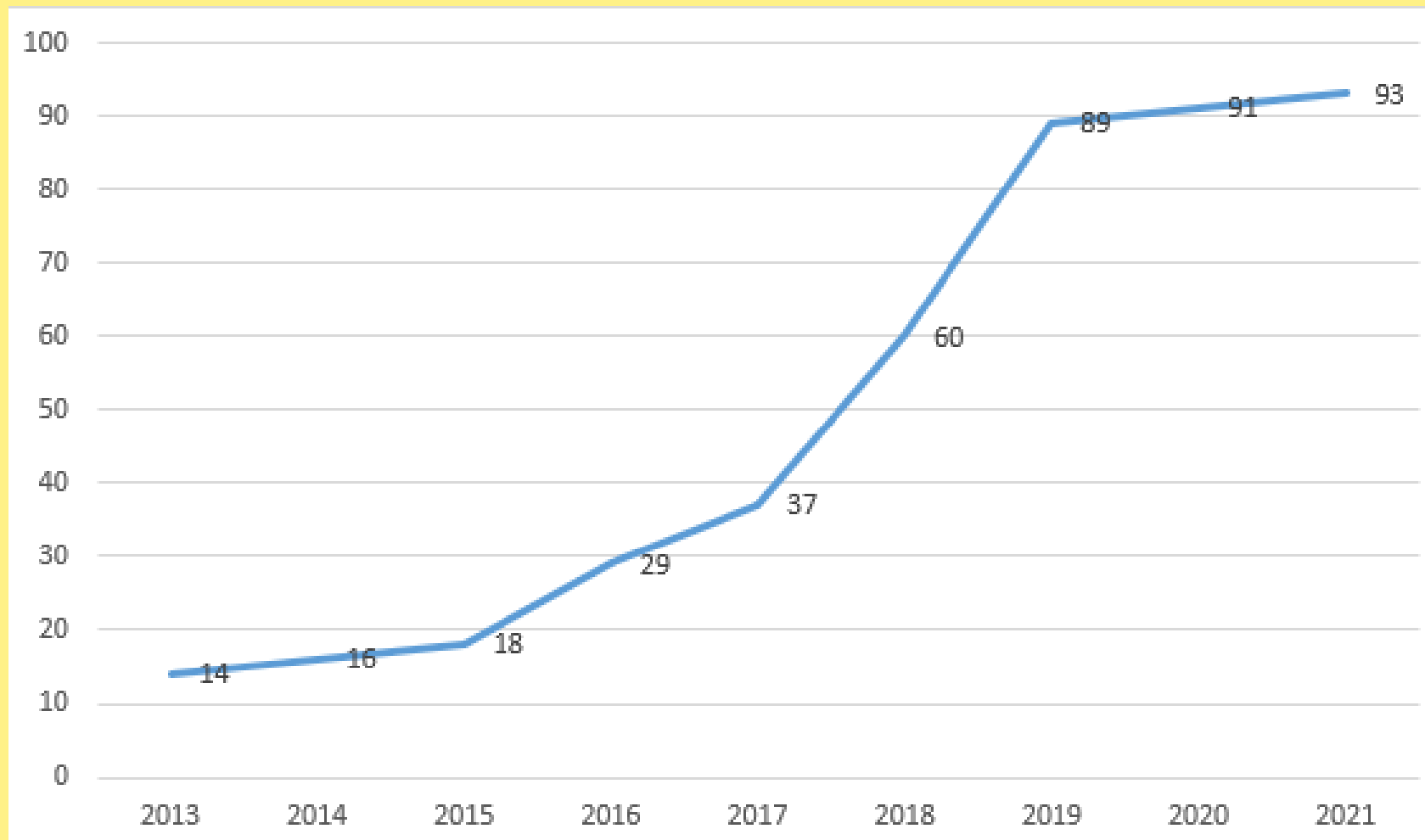
Les personnes avec autisme **sont souvent fragilisées lorsqu'elles perdent leurs repères** et le passage à la vie d'étudiant est source de nombreuses angoisses liées aux changements d'environnement. Ces étudiants se retrouvent généralement livrés à eux-mêmes alors qu'ils n'en ont pas la capacité.

Les étudiants TSA , sont face à des difficultés amplifiées tout simplement parce qu'ils ne savent pas comment faire. Ils ne savent pas non plus quand et comment faire appel à quelqu'un pour les aider et ont très peu d'amis pour partager leurs expériences.

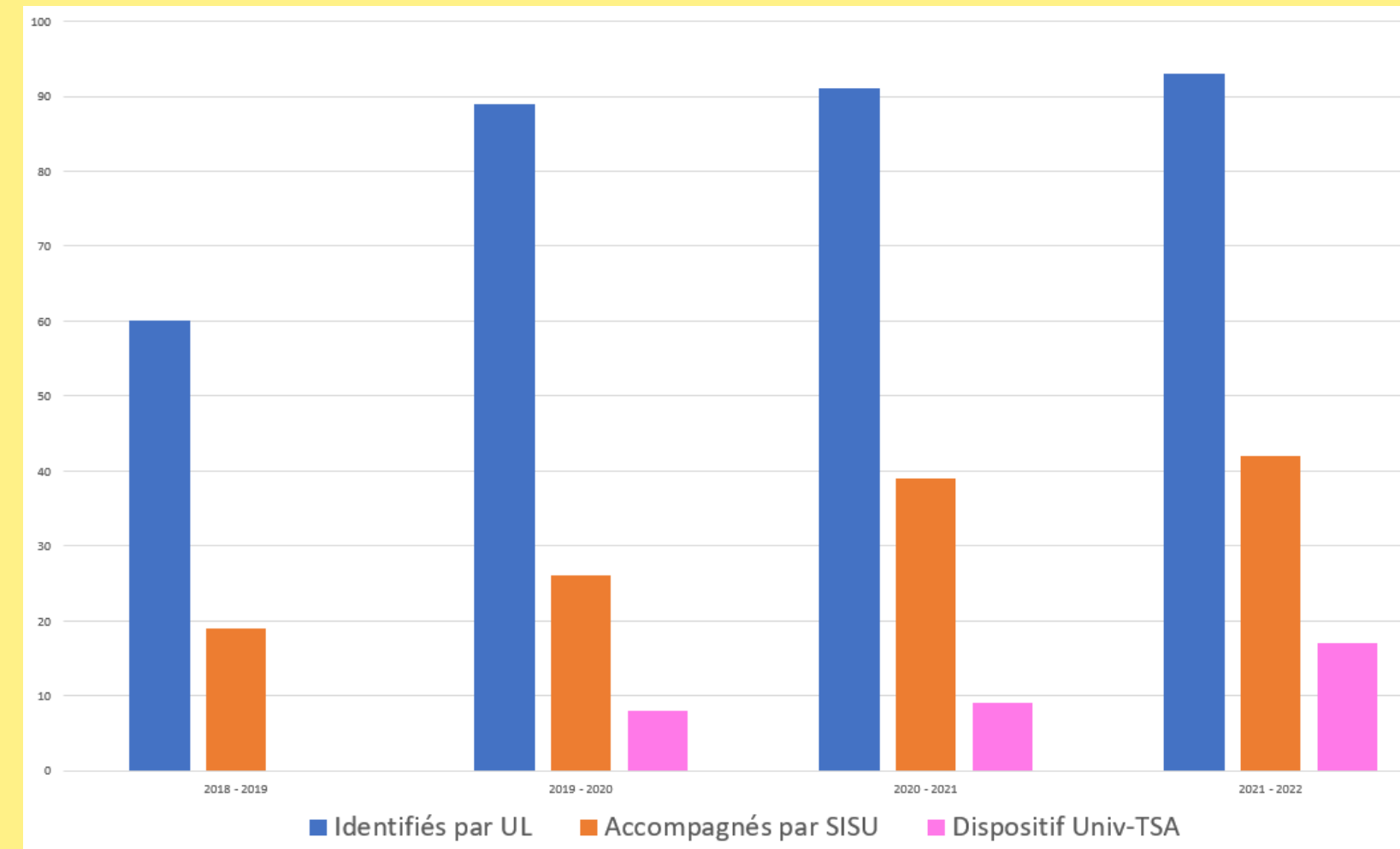
Faire face à ces difficultés en étant seul et isolé ne facilite pas un suivi d'étude positif.

Pour leur permettre de se concentrer sur leurs études et amorcer une vie autonome en toute sérénité, l'Université doit leur fournir **un cadre rassurant avec un accompagnement sur mesure qui pourra prévenir l'isolement, les angoisses et le mal-être en organisant leur vie.**

LES ETUDIANTS TSA



Evolution du nombre d'étudiants TSA à l'Université de Lorraine de 2013 à 2021



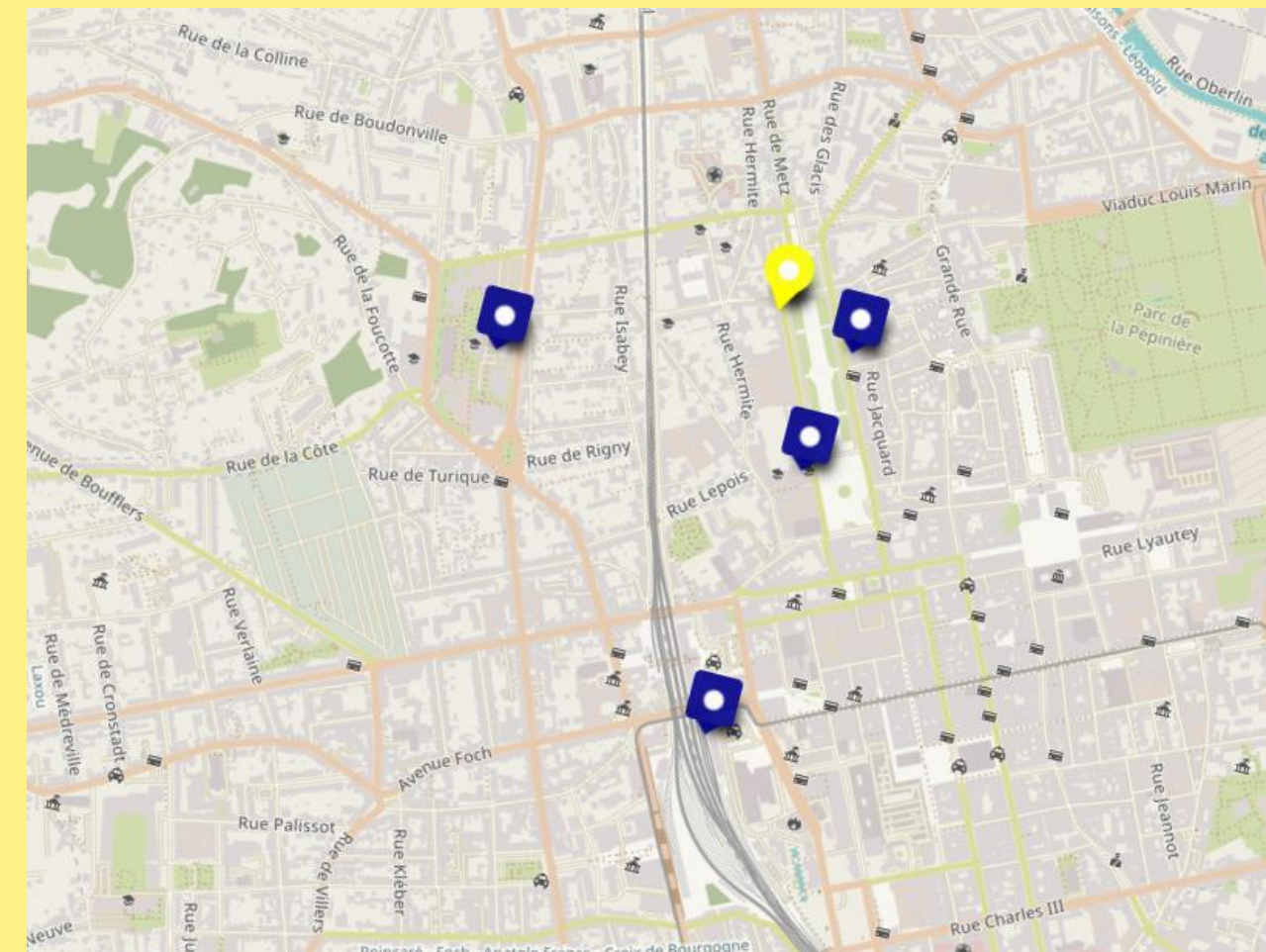
Accompagnement des étudiants TSA

PRESENTATION

Dans le cadre de la rénovation d'une résidence étudiante située en plein centre de Nancy, 35 cours Leopold, à proximité de la gare, de la Faculté de Droit et du Campus Lettres et Sciences Humaines, la Mission Handicap de l'Université de Lorraine propose de réserver les espaces suivants :

- Sept chambres d'étudiants ;
- Deux chambres pour les « étudiants solidaires »
- Un foyer (36 m²) : espace de vie collective.

Afin de permettre le développement d'un projet destiné aux étudiants porteurs d'autisme, diagnostiqués ou en cours de diagnostic, ayant des capacités d'adaptation limitée et un besoin d'accompagnement à la vie autonome.



En jaune, l'hébergement situé cours Léopold.
En bleu, les lieux stratégiques de l'Université de Lorraine

LES ETUDIANTS SOLIDAIRES

Les deux « étudiants solidaires », seront logés au sein de la structure et seront chargés de l'accompagnement au quotidien pour :

- **L'hygiène** : veiller à l'entretien de la chambre et des parties communes, l'entretien du linge, l'hygiène personnelle.
- **L'alimentation** : de l'accompagnement aux courses, jusqu'aux repas.
- **Le réveil.**
- **Les transports** : les aider par rapport aux modes de transports mais aussi s'assurer qu'ils maîtrisent le parcours et le lieu de stationnement.
- **Les études** : les aider à s'organiser et faire le lien avec le dispositif d'accompagnement de l'Université de Lorraine.
- **Les loisirs** : proposer des activités avec les autres locataires ou des étudiants classiques de leurs cursus. Faire le lien au sein de la résidence en organisant des petits moments d'échanges ou des ateliers divers (art ; habilités sociales ; jeux ; sorties ; musées ; cinéma...)
- **Les démarches administratives** : gestion du budget ; de la chambre ; des différentes démarches
- **Divers** : ce service aura également pour mission de rassurer l'étudiant, le motiver, gérer les crises et résoudre les différents petits problèmes du quotidien, etc.

LE FOYER

L'espace qui servira de foyer de 36 m² est mis gracieusement à disposition.

Cet espace se veut comme :

- Lieu de vie collectif à destination des étudiants TSA résidents.
- Espace d'enrichissement à destination de tous les étudiants en situation de handicap
- Lieu d'intégration et d'échange de tous les étudiants résidents du bâtiment

Afin de mener à bien les différentes missions, il est nécessaire de disposer d'un équipement adapté, mais aussi de proposer des actions/activités ponctuelles.

LES BESOINS

- **L'équipement du foyer - 5000 €**

Le coût de son aménagement comprenant : le mobilier, de l'équipement informatique et audiovisuel ainsi qu'une bibliothèque.

- **La coordination spécialisée - 16 000 € / ans**

Les différentes prestations d'accompagnement ainsi que l'entretien du foyer.

- **Les rémunérations et les frais d'hébergement des deux étudiants solidaires - 10 000€ / ans**

- **Ateliers pédagogiques et animation - 5 000 € / ans**

A développer en fonction du projet d'animation et des partenaires.

PROPOSITIONS PARTENARIALES

	PARTENAIRE OR	PARTENAIRE ARGENT
Coût	5000€ / ans	3000€ / ans
Suivi Stratégique	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer le conseil des partenaires de la Mission Handicap 	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer le conseil des partenaires de la Mission Handicap
Rayonnement de votre engagement auprès de vos collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> Co-rédaction d'un article / autres supports d'informations pour vos outils internes, Module de formation / coaching avec mise en lien, Aide au recrutement de collaborateurs en situation de handicap, 	<ul style="list-style-type: none"> Co-rédaction d'un article / autres supports d'informations pour vos outils internes, Aide au recrutement de collaborateurs en situation de handicap,
Événementiel	<ul style="list-style-type: none"> Espace dédié lors de l'Automne du Handicap, Accès et accompagnement pour des actions à destination des étudiants en situation de handicap, Invitation aux différents événements mis en place par la Mission Handicap de l'Université, 	<ul style="list-style-type: none"> Invitation aux différents événements mis en place par la Mission Handicap de l'Université,
Communication	<ul style="list-style-type: none"> Logo sur toutes les communications liées à l'hébergement au 35 cours Léopold, Communiqué de presse de l'inauguration de l'hébergement. 	<ul style="list-style-type: none"> Logo sur toutes les communications liées à l'hébergement au 35 cours Léopold, Communiqué de presse de l'inauguration de l'hébergement.

La Mission Handicap

L'accompagnement des étudiants en situation de handicap à l'Université.

L'université de Lorraine, comme toutes les universités en France, doit inscrire les étudiants en situation de handicap, ou atteint d'une maladie invalidante, et mettre en place les aménagements et accompagnements nécessaires et adaptés à chaque situation pour l'accès au savoir (enseignements et examens). C'est une obligation (art. 20 de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées). C'est dans ce cadre juridique qu'un dispositif d'accompagnement est proposé ; piloté et coordonné par le service handicap étudiant de l'établissement. Ce sont ainsi entre 750 et 1000 étudiants identifiés et suivis annuellement par ce service.

Le Schéma Directeur Handicap

Mis en œuvre à l'université de Lorraine dès 2014, (suite à la loi ESR : Enseignement Supérieur et recherche de 2013), il est l'expression de la politique souhaitée par l'établissement en matière de handicap. Ce schéma directeur s'articule autour de quatre volets dont un consacré à l'accompagnement des étudiants (les autres volets concernent les ressources humaines ; la formation et la recherche et l'accessibilité des services au sens le plus large possible). Dans ce cadre, des actions complémentaires au dispositif global d'accompagnement des étudiants sont mises en œuvre : Elaboration d'un guide d'accessibilité à la vie étudiante ; Accompagnement à l'insertion professionnelle et mise en relation avec l'entreprise des étudiants en situation de handicap ; Dispositif Univ-TSA ; Rencontre annuelle avec les enseignants référents handicap du Secondaire...